

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025
« DOJO ÔKAMI » BESSIÈRES JUDO

Licencié au club en 2023-2024 : oui - non

Nom & Prénom :Date de naissance (JJ/MM/AA):/...../.....

Adresse de l'adhérent :

Code postal : Ville :

Coordonnées Parent 1: Nom & Prénom :

N° tel : E-mail :

Coordonnées Parent 2 : Nom & Prénom :

N° tel : E-mail :

INFORMATIONS SANITAIRES :

(Nous garantissons la confidentialité de ces informations, elles nous sont nécessaires afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions)

ASTHME : oui - non / MÉDICAMENTEUSES : oui - non / ALIMENTAIRES : oui - non

AUTRES

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

.....
.....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre enfant porte-t-il ? (au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant) :

DES LENTILLES : oui - non / DES LUNETTES : oui - non / DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui -non

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui- non

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE

Aucune photo d'enfant ne peut être publiée sans une autorisation écrite du responsable légal.

Je soussigné(e) autorise / n'autorise pas le club à utiliser dans le cadre pédagogique des photos de mon enfantprises au cours de ses activités. (Affichage au sein du club / Page Facebook du club / Site Internet)

CERTIFICAT MEDICAL

Aucun judoka ne peut monter sur les tatamis sans avoir fourni un certificat médical portant la mention :

"Apte à la pratique du judo y compris en compétition " ou l'attestation du QS-Sport.

RESPECT DU REGLEMENT INTÉRIEUR

- Les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants avant le début et la fin du cours.

Ils s'engagent à s'assurer de la présence du professeur et du maintien du cours.

- J'autorise DOJO OKAMI à prendre les décisions d'ordre médical, en mes lieux et place, en cas d'accident lors d'une activité.

- J'autorise mon enfant ou accepte moi-même de participer aux événements avec DOJO OKAMI et, dans ce cadre, à être transporté par d'autres adultes utilisant leur véhicule.

À, le : /..... / 202...

Signature avec la mention « lu et approuvé » :

HORAIRES

NÉS EN	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012 & AVANT
MARDI	17H15-18H00	18H-19H			19H-20H15				
JEUDI	17H15-18H15		18H15-19H15		19H15-20H30				

COURS D'ESSAI GRATUIT

TARIFS

"JUDO" ÉVEILS : NÉS EN 2019 & 2020

190 €

Cotisation + Licence

JUDOKAS : NÉS EN 2018 & AVANT

235 €

Cotisation + Licence

10 €uros de réduction par adhérent supplémentaire*

CONTACT

Mail : asso.dojo.okami@gmail.com

Site : <https://bessieres-judo-dojo-okami.ffjudo.com>

Tél : 06.25.87.51.05

Facebook & Instagram : Bessières Judo - Dojo Ôkami

LICENCE

" Je prends ma licence " sur notre site : <https://bessieres-judo-dojo-okami.ffjudo.com>

RÈGLEMENTS

CHÈQUES À L'ORDRE DE "DOJO ÔKAMI" - ESPÈCES - VIREMENT AVEC NOM(S) DU OU DES ENFANT(S)

BANQUE : CRÉDIT AGRICOLE - SWIFT/BIC : AGRIFRPP831
IBAN : FR76 1310 6005 0030 0116 1335 317

COUPON PASS'SPORT ACCEPTÉ

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION
« DOJO ÔKAMI » BESSIÈRES JUDO

- Les parents sont responsables de leurs enfants :
 - jusqu'à l'arrivée du professeur
 - dans les couloirs et vestiaires du dojo
 - après la fin de la séance d'entraînement.

- Tenue

Le pratiquant ne peut pénétrer sur le tatami qu'en kimono, le port du tee-shirt sous le kimono est autorisé pour les filles.

Afin de ne pas perturber l'enchaînement des cours, il est demandé aux pratiquants de se changer dans les vestiaires.

Le pratiquant doit être en parfait état de propreté : pieds et mains propres, ongles courts, cheveux longs attachés (barrettes non admises) et kimono propre.

Le port de bijoux est interdit.

Le pratiquant doit se déplacer dans le dojo ou ses abords immédiats en claquettes. Il doit avoir en sa possession une gourde ou une bouteille d'eau personnelle.

- Respect des horaires

Il est demandé aux judokas et leurs parents de respecter scrupuleusement les horaires des entraînements afin de ne pas perturber le déroulé de la séance.

Dans un souci de respect du code moral du judo, il est demandé en cas de retard, aux judokas, ou aux parents pour les plus jeunes, de bien vouloir s'en excuser auprès du professeur.

- Présence des parents aux cours

Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, il est demandé aux parents de ne pas assister aux séances d'entraînement.

Des séances ouvertes seront proposées au cours de la saison. A cette occasion, il est demandé aux parents d'adopter une attitude exemplaire en limitant les échanges, l'usage du téléphone ou toute autre action qui pourrait perturber le cours et la concentration des judokas.

Le bureau et les professeurs se réservent le droit de suspendre l'accès des parents aux cours en cas de non-respect de ces règles.